

Compte-rendu
Comité de suivi n°2
Visioconférence du 27 Juin 2020

I. Point d'actualité

Comme vous le savez, les dates du débat public Neo, initialement prévues du 15 avril au 15 juillet 2020 ont été reportées par décision de la CNDP suite à la crise sanitaire. D'ailleurs, depuis le comité de suivi, la CNDP a statué sur les prochaines dates : le débat aura lieu du 15 septembre au 31 décembre 2020. Floran Augagneur insiste sur la nécessité d'être irréprochable sur le plan sanitaire. Les quelques modalités en présentiel notamment devront respecter les règles de distanciation et les gestes barrières.

Questions du comité de suivi :

Pour le cas où de nouvelles mesures restrictives seraient mises en place dans le délai du débat, serait-il reporté ?

Nous avons revu avec vous toutes les modalités afin qu'elles puissent être compatibles avec le nouveau contexte sanitaire. Les modalités en présentiel sont aujourd'hui limitées, sachant que nous nous adapterons à la situation et respecteront toutes les mesures restrictives nouvelles qui pourraient être mises en place. On ne peut cependant indéfiniment reporter les dates du débat qui impactent la durée du projet.

II. Zoom sur les modalités réajustées

Ce réajustement avait fait l'objet du 1er comité de suivi. Vous aviez passé chaque modalité au tamis de la situation sanitaire.

Parce que nous n'avons pas de réelle visibilité sur l'évolution de la situation les prochains mois et parce qu'il faut parer à toute éventualité, les nouvelles modalités doivent pouvoir être adaptables tout en respectant le principe fondamental du droit à l'information et à la participation de tous les publics.



1. Débattre en ligne

Plateforme web

Une plateforme est mise à disposition du public pour débattre en ligne sur le site du débat qui permettra de :

- Déposer un avis ou réagir à un avis
- Poser une question à la maîtrise d'ouvrage
- Déposer une contribution (un document) ou un cahier d'acteur

Le contexte sanitaire n'impacte pas cette modalité qui est déjà dématérialisée.

Les membres du comité de suivi ont eu la primeur du nouveau site internet du débat Neo. Ce site est encore en cours de finalisation, il devrait être mis en ligne le 21 juillet. Dans un premier temps, il ne sera pas complet, puisqu'il faut attendre que le dossier de maîtrise d'ouvrage (DMO) soit validé pour qu'il soit rendu public. Le DMO passera en plénière à la CNDP le 29 juillet.

Vous avez souhaité bénéficier de l'accès au site pour revoir le nouveau contenu de votre côté avant sa mise en ligne. Lorsque le prestataire aura mis à jour les différentes remarques, nous vous enverrons le lien.

Questions du comité de suivi :

-"Qui développe le site ?"

Un prestataire qui a été désigné lors d'un appel d'offre national pour tous les débats de la CNDP.

-"Je ne vois pas le plan du Barchois avec la section concernée ni les différentes photos des tracés proposés ?"

Ces éléments sont inclus dans le dossier de maîtrise d'ouvrage et sa note de synthèse qui seront ajoutés au site lorsque ce dossier sera validé par la CNDP (normalement le dossier passe en plénière le 29 juin).

-"Je souhaiterais que soit indiqué dans le dossier de maîtrise d'ouvrage de manière claire qu'il existe différentes possibilités concernant le raccordement au pont de la Rivière Saint-Denis avec un écart de coût très conséquent."

Nous serons vigilants sur ce point comme sur la question générale des différents coûts en fonction des scénarios.

-"Il faut réfléchir à davantage de contenu en créole. Il faut que tout le monde s'y retrouve et comprenne."

Oui, nous allons y réfléchir.

-"Les photos ne collent pas toujours bien avec le contenu."

Oui, nous avons fait la remarque à notre prestataire.

-"Est-il prévu des liens vers les sites des maîtrises d'ouvrage. A moins que ces liens ne conviennent pas avec la neutralité de la CNDP ?"

La co maîtrise d'ouvrage a un site commun en préparation sur le projet Neo, elle y adjointra un lien sur notre du site du débat comme nous laisserons un lien sur notre site vers le leur.

-"Des liens avec les podcasts et émissions TV et radio sont prévus ?"

Oui bien sûr, dans la partie actualité mais aussi les réseaux sociaux du débat.

-"Est-ce que la photo de la page d'accueil doit absolument être une belle photo du Barchois ? Les barrières, la saleté des déchets font aussi partie de la réalité du Barchois aussi malheureusement ?"

Il vaut mieux avoir une photo d'accueil "accueillante" et qui permette d'un coup d'oeil de reconnaître le site. Les canons, le front de mer et les arbres sont des marqueurs du Barchois pour tous.

2. Venez débattre

La Maison du débat sur le Barachois

La Maison Neo est un équipement de type Algeco aménagé avec terrasse et installé sur le Barachois. Il devrait être situé sur l'esplanade près des canons. Une nouvelle demande d'autorisation d'occupation temporaire a été faite à la mairie de Saint-Denis pour les nouvelles dates du débat.

Dans cet espace dédié au débat :

- Chaque personne pourra venir s'informer sur le projet et donner son avis via un questionnaire. Des rencontres avec la maîtrise d'ouvrage y seront organisées ainsi que des balades urbaines sur le lieu du projet.
- Chacun aura la possibilité de visualiser le projet et de tester des options à travers des ateliers de réalité virtuelle interactive.

Vous aviez insisté lors du dernier comité pour que ce dispositif soit maintenu même s'il implique du présentiel. Pour éviter les rassemblements, il sera mis en place des rendez-vous. Et tout une série de mesures seront organisées : gestion des files d'attente, distanciation, gel à disposition, désinfection du matériel...

Cette maison est aussi la vôtre et vous êtes bien évidemment les bienvenus pour nous aider à l'animer. Afin de nous organiser au mieux, nous vous proposons de répondre à un petit formulaire en ligne.

Ateliers participatifs

Deux séries d'ateliers participatifs sont organisés :

-Ateliers maquette :

En partenariat avec l'École d'architecture de La Réunion, trois séries d'ateliers sur maquette sont mis en place avec trois mini-publics : étudiants, riverains et commerçants. L'École d'architecture co animera les ateliers avec la CPDP Neo. Les maquettes sont en cours de réalisation.

-Ateliers thématiques :

En partenariat avec l'Agence d'urbanisme à La Réunion (Agorah), un groupe de travail sera mis en place sur les thèmes de l'environnement et des mobilités avec des associations, des institutions, des experts, des citoyens... dans le but de formuler des propositions qui seront mises au débat et discutées avec le public. Ces ateliers se dérouleront à l'Agorah à Saint-Denis. Les "experts" sont en cours de recrutement.

Dans ces divers ateliers, les groupes sont réduits pour garantir les mesures sanitaires.

Les événements publics

On oublie la traditionnelle "réunion publique", on la remplace par des événements diffusés en ligne et en direct à la radio ou à la télé pour permettre l'interactivité du plus grand nombre de participants et garantir en même la sécurité sanitaire. Nous sommes en contact avec plusieurs partenaires médias potentiels dont la collaboration sera formalisée par une convention.

Tel que le comité de suivi l'avait formulé, ces événements publics innovants sont organisés autour de plusieurs temps forts :

- Un événement public d'ouverture (émission radio+interactivité web)
- Un évènement public pour débattre à mi-parcours de propositions issues du débat et des ateliers (émission spéciale TV ?)
- Un événement de clôture (émission radio+interactivité web)
- Un évènement "reddition des comptes" (après le débat public)

Question du comité de suivi :

-“Ne serait-il pas souhaitable de passer par plusieurs médias et ne pas se contenter d'un seul partenariat ? FreeDom par exemple a une très large audience.”

Vous avez raison, nous avons d'ailleurs sollicité différents médias et nous souhaitons également communiquer sur le PILS via FreeDom.

3. Le débat vient à vous

“Les ambassadeurs”

Parce que certains dispositifs qui allaient à la rencontre du public comme les débats mobiles ont dû être abandonnés, vous vous êtes montré intéressés par cette alternative par laquelle vous serez les principaux acteurs.

Les citoyens du comité de suivi se transforment en "ambassadeurs" et font le tour de leur immeuble, quartier, rue, pour informer de l'existence du débat et des moyens de participer. Nous sommes en train de réfléchir à la mise place de kits (flyers d'info sur le débat) et à une tenue qui permettrait d'identifier les ambassadeurs. Cette modalité sera piloté par Daniel Guérin. Là encore, le formulaire (lien en fin de compte-rendu) vous permettra de vous positionner sur cette modalité.

Questions du comité de suivi :

-“Les ambassadeurs ne peuvent-ils pas être une personne morale comme une association ? On pourrait faire intervenir les associations en relai dans les quartiers ?”

Attention à ce que ce ne soient pas des parties prenantes qui fassent les ambassadeurs, et il faut que les personnes relais soient au fait de l'organisation du débat, des modalités. Mais les ambassadeurs peuvent très bien dans leur quartier donner l'information aux associations.

-“Ne devrait-on pas indiquer les noms et les photos des ambassadeurs du débat sur le site pour éviter que certains n'abusent et pour rassurer du coup les gens que nous aurions à croiser en porte à porte ? Nous pourrions porter un badge aussi ?”

Nous réfléchissons à un badge, un dress code commun, qui puisse permettre de bien identifier les ambassadeurs. Et le fait de faire le tour de sa rue, son immeuble garantit tout de même que les personnes que vous croisiez vous reconnaissent de vue, au moins pour certains.

-“Il faudra envisager de se réunir avant pour avoir un discours cohérent.”

Oui, tout à fait. Daniel Guéron qui coordonne ce dispositif animera en visio la préparation.”

“Le piknik d'Initiative locale”

Recueillir la parole du plus grand nombre en investissant cet espace de sociabilité à La Réunion

Demander à toute personne qui prévoit un pique-nique entre amis, en famille ou entre collègues, de réserver un moment pour débattre et répondre à trois questions via une application téléchargeable sur son smartphone ou via un lien depuis le site du débat NEO.

Le dispositif ne concernait que les pique-niques, il est élargi tout autre moment d'échanges et de convivialité : déjeuners, apéros, dîners entre collègues, amis, voisins, en famille etc.

III. Visite du site actualisé

Les membres du comité de suivi ont eu la primeur du nouveau site internet du débat Neo. Ce site est encore en cours de finalisation, il devrait être mis en ligne le 21 juillet. Dans un premier temps, il ne sera pas complet, puisqu'il faut attendre que le dossier de maîtrise d'ouvrage (DMO) soit validé pour qu'il soit rendu public. Le DMO passera en plénière à la CNDP le 29 juillet.

Questions du comité de suivi :

- "Je ne vois pas le plan du Barachois avec la section concernée ni les différentes photos des tracés proposés ?"

Tout sera dans le dossier de maîtrise d'ouvrage et sa note de synthèse qui sera inclu dans le site lorsque ce dossier sera validé par la CNDP (normalement le dossier passe en plénière le 29 juin).

- "Est-il prévu des liens vers les sites des maîtrises d'ouvrage. A moins que ces liens ne conviennent pas avec la neutralité de la CNDP ?"

Les maîtrises d'ouvrage ont un site commun en préparation sur le projet Neo, elles y mettront un lien sur notre site du débat comme nous laisserons un lien sur notre site vers le leur.

- "Des liens avec les podcasts et émissions TV et radio sont prévus ?"

Oui bien sûr, dans la partie actualité mais aussi les réseaux sociaux du débat.

- "Est-ce que la photo de la page d'accueil doit absolument être une belle photo du Barachois ? Les barrières, la saleté des déchets font aussi partie de la réalité du Barachois aussi malheureusement ?"

Il vaut mieux avoir une photo d'accueil "accueillante" et qui permette d'un coup d'oeil de reconnaître le site. Les canons, le front de mer et les arbres sont des marqueurs du Barachois pour tous.

IV. Campagne de communication sur les réseaux sociaux (en amont du débat)

Afin de se constituer une "communauté" et ainsi maximiser la communication lors du démarrage de débat, nos pages Facebook et Instagram devraient démarrer fin juillet, début août. Nous avons prévu quelques de faire monter le "buzz" avec diverses actions dont celles-ci pour lesquelles la participation du comité de suivi est sollicitée :

Des pastilles vidéos

Nous souhaitons mettre en place sur les réseaux des petites vidéos où les citoyens répondraient à ces deux questions ;

- "En quoi est-ce important de donner votre avis ?"

- "Qu'attendez-vous du débat public sur NEO ?"

Il s'agit que chacun y réponde de façon assez courte en se faisant filmer sur son smartphone. Vous nous envoyez ensuite les vidéos et nous nous chargeons d'y apporter un habillage graphique et musical.

Voici un exemple avec l'intervention de Stéphanie du comité de suivi lors de la conférence citoyenne. <https://www.youtube.com/watch?v=U1C1wwa35-I>

La proposition est largement plébiscitée par le comité de suivi, chacun expliquant qu'il s'agit d'une intermédiation efficace.

Campagne photo de "Mon Barachois préféré"

Il s'agit de poster sur Facebook/Instagram des photos de son "Barachois". Chacun, qu'il soit automobiliste, riverain, bouliste, promeneurs, a une utilisation du Barachois, ses habitudes sur le site. Il s'agit ici de montrer la diversité des usages du Barachois et le côté affectif qu'il symbolise. Cette campagne photo pourrait être ouverte par les membres du comité de suivi pour être poursuivie par tout le monde pendant le débat, avec pourquoi la mise en place d'un concours photo.

Dans l'ensemble, vous êtes favorables à ces actions de communication sur les réseaux sociaux en amont du débat et volontaires pour y participer. Le formulaire (dont le lien est à la fin du compte-rendu) nous permettra de mieux identifier les personnes intéressées.

Questions du comité de suivi :

"Quid de l'autorisation des images et données personnelles, est-ce que le document que nous avons signé lors de la conférence citoyenne ne suffit-il pas ?"

Nous vérifions avec le service juridique de la CNDP si ces documents permettent de la faire et satisfont au règlement général sur la protection des données (RGPD).

"Allons-nous faire des affiches publicitaires sur les grands axes pour les RDV TV et/ou radios ?"

Lors du débat, de nombreux supports de communication seront utilisés, cela fera d'ailleurs l'objet d'une présentation au comité de suivi. Il est prévu notamment d'utiliser les panneaux 4X3 sur les grands axes pour informer du débat.

"Ne pourrait-on pas envisager une vedette, un parrain médiatique pour augmenter l'impact de la communication sur le débat ?"

Nous préférons que la star du débat soit le citoyen (les autres membres du comité de suivi acquiescent, arguant que le sujet est assez important pour mobiliser sans tête d'affiche: "le débat appartient aux citoyens, une vedette pourrait détourner l'intérêt de tous").

Pour maintenir le lien en dehors de l'aspect formel mais peu interactif du mail, beaucoup d'entre vous acquiescent à la proposition d'un groupe Whatsapp dédié. Là encore, il faut vérifier les démarches de conformité avec le RGPD (règlement général sur la protection des données).

V. Formulaire d'inscription pour les modalités

Afin de pouvoir identifier votre intérêt et votre disponibilité pour participer aux différentes modalités, nous vous proposons de répondre à un formulaire via ce lien :

https://docs.google.com/forms/d/1UO2aXwTMboU6YDwGCCO-90wylxwehu_wq138Aki1CLc/prefill

Merci de votre attention, nous nous retrouvons bientôt sur le fil WhatsApp et pour une nouvelle réunion pour organiser notamment le dispositif "Ambassadeur", vous présenter les éléments de communication et vous informer des éléments de calendriers qui seront finalisés.